

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2013-21 en date du 11/04/2013 concernant une demande de subvention en vue de procéder à la restauration du monument aux morts :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 11 Avril 2013, à 20H30, suivant convocation en date du 04 Avril 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. BABAUDOU Pascal a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	4	10	14	14	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, ALAMARGOT Sylvie, GILLES Dominique, DESROCHE Roger, BERGER Thierry, BABAUDOU Pascal, PAGO Corinne, DUCHER Michel, HARGE André.

Représentés : MM. COLLENNE Michèle procuration à Alain FAUCHER, PASQUET Christophe procuration à DESROCHE Roger, DUTHEIL Rachel procuration à LEBLOIS Jean-Claude, DUFOUR Aurore procuration à ALAMARGOT Sylvie.

Le Maire expose au Conseil Municipal que d'important travaux de restauration vont devoir être effectués sur le monument aux morts.

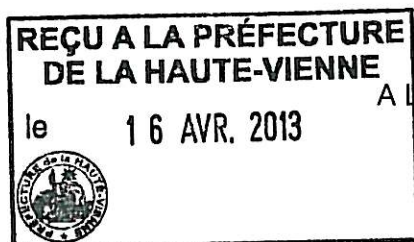
Il précise que le montant des travaux à réaliser a été évalué à 3000 € TTC et qu'un plan de financement pourrait être établi comme suit :

- Coût du projet	3 000,00 €
- Subvention	1 000,00 €
- TVA récupérée en année n+1	460,00 €
- Fonds propres	1 540,00 €

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1°) APPROUVE le montant estimatif des travaux à réaliser soit 3 000,00 € TTC.

2°) MANDATE le Maire pour demander l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Général de la Haute-Vienne dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux.



A La Geneytouse, le 11 Avril 2013

Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS